



**ÉCOLE DU CAMPANILE**  
**CONSEIL D'ETABLISSEMENT**  
**2019-2020**

**Procès-verbal de la rencontre du 16 décembre 2019**

**Étaient présentes et présents :**

- M<sup>me</sup> Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
- M<sup>me</sup> Élane Lajoie, représentante des parents et présidente
- M<sup>me</sup> Fatna Chater, représentante des parents
- M<sup>me</sup> Julia Béland-Godin, représentante du personnel enseignant
- M<sup>me</sup> Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
- M<sup>me</sup> Marie-Christine Nolet, représentante des parents et représentante au comité de parents
- M<sup>me</sup> Lorraine Grégoire, représentante du personnel professionnel
- M<sup>me</sup> Isabelle Marsollier, représentante des parents
- M<sup>me</sup> Rawia Fredj, secrétaire

**Étaient absentes et absents :**

- M. Ahmed El Amine, représentant des parents
- M<sup>me</sup> Marie-Josée Truchon, commissaire
- M. Fabiano Liberati, représentant des parents
- M<sup>me</sup> Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- M. Louis-Charles Brisson, représentant du personnel du service de garde
- M<sup>me</sup> Justine Dion-Routhier, représentante de la communauté
- M. Camilo Perez, représentant des parents et vice-président

## **1. OUVERTURE**

### **1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée**

Madame Élane Lajoie constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

### **1.2. Présentation des membres**

Les membres se présentent brièvement à la nouvelle membre du CE.

### **1.3. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Marie-Christine Nolet souhaite aborder le sujet de l'heure d'arrivée à l'école et de la surveillance matinale. Les membres du conseil d'établissement proposent l'ajout du point suivant :

- 8.1 Heure d'arrivée à l'école

## **PROPOSITION PRINCIPALE**



**IL EST PROPOSÉ** par madame Maryse Lambert, **APPUYÉE** par madame Marie-Christine Nolet, d'adopter l'ordre du jour suivant :

### **1. OUVERTURE**

*1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée*

*1.2. Adoption de l'ordre du jour*

### **2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 21 NOVEMBRE DERNIER**

### **3. INTERVENTIONS DE LA COMMISSAIRE**

### **4. INTERVENTION DU PUBLIC**

### **5. ADOPTION**

*5.1. Plan d'action pour contrer la violence, plan de lutte contre l'intimidation*

### **6. PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE DU CAMPANILE**

## **7. INFORMATIONS**

*7.1. De la présidente*

*7.2. De la trésorière*

*7.3. De la représentante au Comité de parents*

*7.4. Des représentants des membres du personnel*

*7.5. De la directrice*

## **8. DIVERS**

*8.1 Heure d'arrivée à l'école*

## **9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## **2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 25 NOVEMBRE DERNIER**

Il n'y a pas de suivi et aucune modification à apporter.

## **PROPOSITION PRINCIPALE**



**IL EST PROPOSÉ** par madame Fatna Chater, **APPUYÉE** par Marie-Christine Nolet, d'adopter le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2019.

## **3. INTERVENTIONS DE LA COMMISSAIRE**

Il n'y a pas d'intervention de la commissaire.

## **4. INTERVENTION DU PUBLIC**

Il n'y a pas d'intervention du public.

## **5. ADOPTION**

### **5.1. Plan d'action pour contrer la violence, plan de lutte contre l'intimidation**

Madame Lajoie propose :

- De modifier le point 2, « L'intimidation et la violence : inacceptables! » du document pour retirer la référence au laboratoire informatique;
- De modifier le point 3, « L'analyse de la situation », par un paragraphe qui résume le tout;
- De retravailler le contenu du questionnaire lors d'une prochaine rencontre;
- De modifier le point « Le témoin » de la page 8, qui explique les différents rôles du témoin dans une situation d'intimidation et son rôle de garant;
- De modifier la prochaine édition du document pour mieux répondre au point 4 de la page 15 de l'annexe 1, portant sur les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence, pour dénoncer une utilisation de médias sociaux ou de technologies de communication à des fins de cyberintimidation : ces modalités devraient être claires et bien expliquées;
- D'ajouter des annexes ou de faire référence au cartable présenté aux membres du CE l'année dernière pour compléter l'information.

Madame Gauthier explique pour sa part que :

- Tout acte d'intimidation ou de violence est répertorié dans un dossier pour assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte et pour faciliter l'accès ultérieur. Madame Gauthier explique également qu'un cartable a été bâti l'an dernier; cet outil sert à identifier les actes de violence et d'intimidation ainsi que les différentes interventions par étapes. Elle ajoute que la banque d'interventions est disponible en tout temps et que tout le monde peut y accéder.
- Concernant les situations d'intimidation, madame Gauthier explique que celles-ci sont très contextuelles; de ce fait, elles ne peuvent pas être décrites dans les codes de vie.

Madame Marie-Christine Nolet propose de rendre accessible la procédure de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école (y compris les outils du cartable) pour que tout le monde puisse y accéder. Madame Gauthier annonce que le plan de lutte sera publié sur le site Web de l'école après sa correction finale, y compris les éléments du cartable.

## PROPOSITION PRINCIPALE



**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Christine Nolet, **APPUYÉE** par madame Julia Béland-Godin, d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence avec les modifications proposées.

### 6. PROJET ÉDUCATIF

Madame Valérie présente les points du projet éducatif :

- 1 -La définition de l'école;
- 2- La mission de l'école;
- 3- L'environnement éducatif de l'école du Campanile;
- 4- Les évènements à l'école;
- 5- Les engagements des élèves;
- 6- Les approches de l'école;
- 7- Les forces de l'école;
- 8- Les enjeux et les orientations.

Madame Fatna Chater propose de créer des ateliers bien outillés qui ont pour mission de sensibiliser les élèves aux règles sur la tenue vestimentaire. La longueur des pantalons courts soulève des questionnements auprès de certains élèves et parents et ça peut être complexe d'expliquer à nos enfants pourquoi il y a une règle concernant la longueur minimale. Madame Chater suggère qu'au lieu d'interdire aux élèves de porter des bretelles spaghetti ou des shorts, il faudrait expliquer les raisons pour lesquelles l'école n'accepte pas le port de ces vêtements en organisant des ateliers spéciaux.

Madame Grégoire demande si les restrictions vestimentaires sont fondées sur le genre. Madame Julia explique le rôle du personnel enseignant en matière d'éducation à la sexualité. Elle aborde, personnellement, les sujets de l'image de soi et de l'image corporelle. Elle juge que les restrictions vestimentaires sont justes et équitables indépendamment des genres.

Madame Lajoie attire l'attention sur l'emploi du mot « sommeil » dans le plan d'action, dans la deuxième orientation, « favoriser un mode de vie équilibré ». Elle propose de reformuler ce passage.

## **PROPOSITION PRINCIPALE**



**IL EST PROPOSÉ** par madame Julia Béland-Godin, **APPUYÉE** par madame Maryse Lambert, d'adopter le projet éducatif avec les modifications proposées.

## **7. INFORMATIONS**

### **7.1 De la présidente**

Madame Lajoie invite les représentants des parents à assister à une formation sur les responsabilités des parents au CE qui se tiendra le jeudi 23 janvier, à 19 h 30, au centre administratif de la Commission scolaire des Découvreurs.

### **7.2 De la représentante au comité de parents**

Madame Chater et madame Nolet se demandent si des acteurs ou des entrepreneurs pourraient s'investir dans le projet de jardin communautaire de l'école du Campanile.

Madame Chater propose de viser et d'impliquer les femmes immigrantes dans ce projet afin de faciliter leur intégration. Quant au moyen de financement, elle suggère de communiquer avec des organismes et des fondations qui aident les personnes immigrantes, puisque le jardinage collectif peut cadrer d'une façon ou d'une autre avec leurs missions. Elle explique que ce projet pourrait contribuer à accélérer la francisation des immigrants.

### **7.3 Des représentants des membres du personnel**

Madame Julia Béland-Godin parle du succès du match du hockey-bottines du 13 décembre entre les élèves et les membres du personnel. Elle souligne aussi l'activité de Noël du 20 décembre, organisée par l'organisme de participation de parents (OPP). En avant-midi, les élèves célébreront l'arrivée des vacances en découvrant des contes de Noël.

### **7.4 De la directrice**

Madame Gauthier explique que des changements au plan de la nouvelle cour sont analysés pour y inclure un jardin communautaire sur le bord du mur de l'école. Cela pourrait avoir un effet sur l'absorption de la chaleur. Elle rappelle également qu'elle envisage toujours de commencer les travaux au mois de mai, afin de contrer le manque de personnel pour réaliser le projet. Madame Gauthier précise que la commission scolaire va lancer un nouvel appel d'offres au mois de mars.

Madame Gauthier informe les membres que les ateliers du SDG sont terminés et qu'il y aura une journée pédagogique le 6 janvier. Les noms des élèves inscrits sont déjà affichés sur le babillard du service de garde. Elle souligne aussi qu'il y aura une activité de lecture dans le noir le 20 décembre de 8 h 15 à 8 h 45. Les parents sont invités pour passer un moment privilégié avec leurs enfants. La lecture se fera dans le noir, les élèves pourront venir en pyjama et apporter une doudou et une lampe de poche.

Madame Gauthier ajoute que les élèves dîneront en classe avec leurs enseignants pour terminer la dernière journée de classe. L'autobus scolaire transportera les élèves vers 13 h au lieu de 15 h 07. Les parents désirant laisser leurs enfants au service de garde en après-midi l'ont confirmé à Louis-Charles Brisson.

## **8. DIVERS**

### **8.1 Heure d'arrivée à l'école**

Madame Nolet demande si c'est possible de renforcer la surveillance matinale pour mieux gérer l'arrivée des élèves avant le début des cours. Madame Gauthier explique qu'elle ne peut solliciter les éducatrices seulement pour une dizaine de minutes le matin.

## 9. LEVÉE DE LA RÉUNION

### PROPOSITION PRINCIPALE



**IL EST PROPOSÉ** par madame Julia Béland-Godin, **APPUYÉE** par madame Maryse Lambert, de lever la séance à 20 h 56.

Adoptée à l'unanimité.

Handwritten signature of Elaine Lajoie in cursive.

Élaine Lajoie, présidente

Handwritten signature of Valérie Gauthier in cursive.

Valérie Gauthier, directrice



## Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
20/19-01	19-10-21	Adoption de l'ordre du jour
20/19-02	19-10-21	Adoption des règles d'élection
20/19-03	19-10-21	Adoption du calendrier des rencontres 2019-2020
20/19-04	19-10-21	Adoption des règles de régie interne
20/19-05	19-10-21	Approbation de la campagne de financement des étiquettes
20/19-06	19-10-21	Approbation de la campagne de financement des paniers bio
20/19-07	19-10-21	Approbation du projet de confection de napperons
20/19-08	19-10-21	Approbation de la campagne de recettes en pot pour les 6e année
20/19-09	19-10-21	Approbation de l'activité spéciale de fin d'année pour les groupes de 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , et 5 <sup>e</sup> année pour juin 2020
20/19-10	19-10-21	Approbation des activités et sorties éducatives pour 2019-2020
<b>20/19-11</b>	<b>19-10-21</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>
20/19-12	19-11-25	Adoption de l'ordre du jour
20/19-13	19-11-25	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 21 octobre
20/19-14	19-11-25	Adoption du budget de l'école 2019-2020
20/19-15	19-11-25	Adoption du budget du service de garde 2019-2020
20/19-16	19-11-25	Approbation de l'horaire allégé de la journée du 20 décembre
20/19-17	19-11-25	Approbation de la campagne des cartes à gratter
20/19-18	19-11-25	Adoption du voyage de fin d'année pour les 6 <sup>e</sup> année
<b>20/19-19</b>	<b>19-11-25</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>
20/19-20	19-12-16	Adoption de l'ordre du jour
20/19-21	19-12-16	Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2019
20/19-22	19-12-16	Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence
20/19-23	19-12-16	Adoption du Projet éducatif
<b>20/19-24</b>	<b>19-12-16</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>